

**Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
du samedi 22 février 2020 à 18h**

Le 22 février 2020, à 18 heures, les membres de l'Association L'Atelier des Arts se sont réunis en assemblée générale ordinaire chez B. et JF Pras 32 Bd du Général de Gaulle – 22410 Saint-Quay-Portrieux.

- ❖ Sont présents ou représentés :
Brigitte Pras et Jean-François Pras
Pascaline Vedrine
Alain Lemaire
Benjamin Pras est représenté par Jean-François Pras
L'école MUSMAT est représentée par Brigitte Pras
Tous les membres actifs sont présents ou représentés

- ❖ La présidente rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Bilan de l'activité pour l'année 2019
2. Bilan financier pour l'année 2019
3. Fixation des cotisations pour l'année 2020/2021
4. Projets pour l'année 2020
5. Elections du CA
6. Questions diverses

- ❖ Les points à l'ordre du jour sont examinés successivement :

1. Bilan de l'activité pour l'année 2019/2020

- PARIS : production des concerts du Val de Grâce (Paris) aux dates suivantes :
 - 6/01/19 : 5 artistes salariés par le GUSO
 - 3/02/19 : 2 artistes salariés par le GUSO
 - 3/03/19 : 2 artistes salariés par le GUSO
 - 7/04/19 : 2 artistes salariés par le GUSO
 - 5/01/20 : 5 artistes salariés par le GUSO
 - 2/02/20 : 4 artistes salariés par le GUSO

- SAINT-QUAY-PORTRIEUX
 - Poursuite des répétitions de l'ensemble vocal un mardi/2 jusqu'en juin
 - 07/02/19 : annulation du spectacle Mr Croche prévu le 14/05 car annonce par la mairie que la salle (payante) ne sera pas dispo
 - Mars 2019 : réalisation d'un Teaser du spectacle Mr Croche: 1 technicienne rémunérée par le GUSO et défrayée
 - 15/06/19 : repas musical chez B et JF Pras
 - Concert du 19/06 de l'ensemble vocal annulé (Isabelle Rollin problèmes familiaux, Brigitte problèmes de santé, chœur ne se sentant pas prêt)
 - 7/09/19 : participation au forum des associations
 - 08/09/19 Journée Brassens : pas de participation de l'ensemble, les choristes ne pouvant pas répéter en août ; 3 choristes décident de s'inscrire individuellement : JF, Alain, JP
 - 25-26/11/19 : répétition et représentation au Centre de Congrès au profit du Téléthon : « Venez chanter avec nous » : environ 50 spectateurs, 378 € récoltés, merci à Evelyne, Sylvie, Marie et Philippe qui ont aidé à l'accueil et à la technique

- ADMINISTRATIF
 - 11/01/19 : dépôt de demande de subvention pour le spectacle « Mr Croche »
 - 25/01/19 : nouveau RV avec Mr le maire et Mme Danguis, suite à la réponse négative du service administratif de la mairie
 - 26/01/19 : AG ordinaire / demande de mise à disposition de la salle gratuite pour le concert d'ensemble vocal
 - 29/01/19 : nouveau dépôt de demande de subvention, cette fois-ci de « fonctionnement », sur les conseils du maire – lettre rédigée par Pascaline et Brigitte
 - 7/02/19 : annulation de la salle (payante) par la mairie pour le spectacle « Mr Croche », annulation auprès des artistes et du technicien lumière (le tout réservé depuis août)

- 2/04/19 : acceptation « exceptionnelle » de la mise à disposition gratuite de la salle le 19 juin pour le spectacle de l'ensemble vocal, réservation du piano
- 9/04/19 : refus de la demande de subvention, au prétexte que l'association ne fait pas partie de St Quay (établissement secondaire établi à St Quay par décision préfectorale !)
- 11/05/19 : réunion de bureau
- 14/05/19 : décision après concertation auprès de l'ensemble d'annuler le spectacle du 19 juin ; annulations de la salle auprès de la mairie, et de la location du piano
- 19/06/19 : inscription au forum des associations
- 21/06/19 : inscription sur Paris Asso en remplacement de Sympa
- 24/08/19 : réunion de bureau pour décider de créer ou non une nouvelle association ? lieu du nouveau siège social ? Il est décidé de reporter la question début 2020 ; les inscriptions à l'ensemble vocal se feront à l'école MUSMAT
- 1/10/19 : obtention de la licence d'entrepreneur de spectacles pour 3 ans
- 10/19 : réunion pour l'organisation du Téléthon : Alain Lemaire a représenté l'Association
- 14/12/19 : convention établie avec MVDG pour la saison de concerts de janvier à juin 2020
- 12/19 : changement de compte bancaire : ouverture d'un compte chèque au CMB
- 11/02/20 : réunion mairie pour la remise du chèque du Téléthon : Alain Lemaire a représenté l'Association

2. Bilan financier pour l'année 2019

Le bilan financier est présenté par le trésorier

- Lecture du bilan joint
- Solde compte courant + caisse : 847,61 €

3. Fixation du montant des cotisations annuelles pour l'année 2020/2021

Rappel : l'adhésion à l'association est volontaire pour les personnes souhaitant s'impliquer dans les projets ; elle n'est pas liée aux activités proposées pour lesquelles les personnes paient la prestation à MUSMAT (cours, ateliers...)

Les montants restent inchangés

- membres actifs (pour une participation annuelle)
 - 15 € pour les personnes physiques
 - 30 € pour les personnes morales
- membres occasionnels (pour une participation ponctuelle)
 - 10 € pour les personnes physiques
 - 20 € pour les personnes morales

4. Projets pour l'année 2020

- Suite du partenariat avec Musique en Val de Grâce : 4 concerts prévus de janvier à avril
- Projet d'organiser un concert de chant lyrique chez B et JF Pras au printemps (dates à confirmer)
- Repas annuel de l'ensemble vocal fixé le vendredi 19 juin chez B et JF Pras
- Participation au forum des associations : B et JF absents si premier dimanche de septembre ; Alain et Pascaline proposent de tenir le stand, à côté de l'Association « Co-jardinons en Goëlo »
- Contacter des établissements (maisons de retraite, établissements recevant des personnes handicapées ...) pour le projet d'organiser un concert participatif : Alain soumettra le projet à l'ensemble vocal

5. Elections du CA : 2 membres à renouveler

Les statuts précisent que les élections ont lieu tous les 2 ans ;

Le CA est composé de 4 membres qui ont les rôles suivants dans le bureau :

- Présidente Brigitte Pras (réélue)
- Trésorier JF Pras (réélu)
- Secrétaire : Pascaline Vedrine (élue en 2019)
- Vice-président : Alain Lemaire (élu en 2019)

6. Questions diverses

- Problème de communication avec la commune (Phare) pour le Téléthon /annonce février ... voir dans le Phare de mars si tout rentre dans l'ordre
- Comment recruter des choristes ?
- Sorties à proposer : Isabelle peut communiquer des idées par @
- Publicité : le CMB peut éditer des affiches/flyers ; éventuellement « sponsoring » sur dossier (cf spectacle « Mr Croche »)
- Merci à Jean-Pierre legac et à Nestenn pour les photocopies
- Envisager d'organiser un stage de « technique vocale » avec un(e) chanteur(se) professionnel(le), en groupant avec un concert chant/piano

❖ Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée

Brigitte PRAS